

**ARRETE DAJI/2017/Signature/N° 26 (Labo)
portant délégation de signature du
Président d'Aix-Marseille Université**

à

**Monsieur Benjamin GUILLET
GIS CERIMED**

**Le Président d'Aix-Marseille Université
Représentant légal du pouvoir adjudicateur**

- Vu le Code de l'Éducation,
- Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
- Vu la Délibération du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 5 janvier 2016 portant élection de Monsieur Yvon BERLAND, à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
- Vu la Délibération du conseil d'administration d'Aix-Marseille Université du 19 juillet 2016 approuvant la politique d'achat de l'établissement,

ARRETE

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur **Benjamin GUILLET (Professeur des universités – praticien hospitalier)** à effet de signer en son nom et pour les affaires du **Groupement d'Intérêt Scientifique « Centre Européen de Recherche en Imagerie Médicale » (GIS CERIMED)**, les actes qui suivent.

**Chapitre I
Affaires financières**

Article 2

Monsieur **Benjamin GUILLET** reçoit délégation à effet d'engager, liquider et ordonnancer les dépenses (incluant les ordres de mission), lorsque la prise en charge financière des frais afférents est réalisée sur le budget du GIS CERIMED.
Il atteste du service fait.

Chapitre II Dispositions générales

Article 3

Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de la date de sa signature par le Président de l'Université, autorité délégante. Elles prendront fin, au plus tard, en même temps que les fonctions du délégant ou du délégataire.

Article 4

Le présent arrêté est soumis à publicité. Il est affiché de manière permanente dans les locaux affectés au GIS CERIMED, en un lieu accessible à l'ensemble des personnels et dans les Services Centraux de l'Université, à la diligence de la Directrice Générale des Services.

Article 5

La Directrice Générale des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vu et pris connaissance
Le

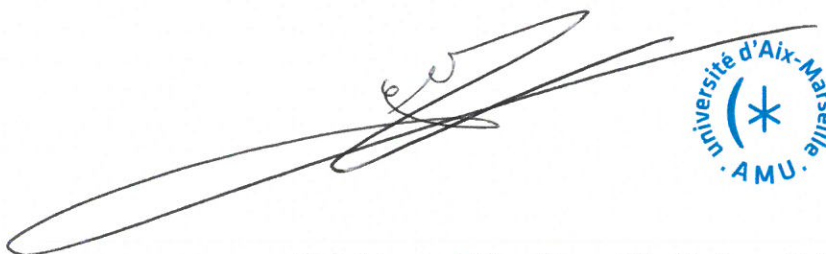
Le délégataire

Benjamin GUILLET

Fait à Marseille, le 09 mai 2017

Le délégant

Yvon BERLAND



Président d'Aix-Marseille Université